

TUNIS, SOUS LES BEYS HUSSEINITES

(Période de 1705 à 1814) (1)

HISTORIQUE

Avec l'avènement de Hussein ben Ali qui fonda, on le sait, la dynastie actuellement régnante, Tunis devait connaître une vie nouvelle et se dégager peu à peu de l'emprise turque, dont nous avons eu l'occasion de souligner quelques traits essentiels dans le « Bulletin Economique et Social de la Tunisie » de décembre 1950.

Vers la fin du XVII^e siècle, les apports ethniques venus d'Europe (esclaves chrétiens, renégats, Maures andalous, Juifs livourrais, Napolitains, Turcs d'origine grecque, etc.) formaient très probablement la grande majorité de la population citadine, les éléments arabo-berbères qui la peuplaient antérieurement ayant été décimés au cours des guerres civiles et étrangères qui marquèrent l'agonie de la dynastie hafside. Il n'est pas douteux que cette population hétérogène avait des habitudes de vie plus occidentales que musulmanes. De plus, la soldatesque turque, aussi bien que les corsaires (raïs et matelots), donnaient souvent l'exemple d'infractions aux règles coraniques.

Hussein ben Ali, le nouveau chef de l'Etat, dut certainement remarquer l'affaiblissement dans sa capitale de l'observance de la loi de l'Islam, affaiblissement qui pouvait avoir des suites fâcheuses pour le maintien et la solidité de son règne. Nous avons quelque raison de croire qu'il s'efforça d'y porter remède en montrant lui-

(1) Nous avons consulté : *Voyages de Peyssonnel et Desfontaines dans les Regences de Tunis et d'Alger*, publiés par Dureau de la Malle, Paris 1838; Caroni, *Relation d'un court voyage d'un amateur surpris par les corsaires, conduit en Barbarie et heureusement rapatrié* (1804), traduit de l'italien par M. Conor et P. Grandchamp, Tunis 1917; P. Bernard, *Voyage pour la Rédemption des captifs à Alger et à Tunis*, en 1720, Paris; P. Grandchamp, *La France en Tunisie*, tomes IX et X contenant la correspondance de Nicolas Béranger; *Documents relatifs aux corsaires tunisiens* (2 octobre 1777 - 4 mai 1824), Tunis 1925; Mohammed Seghit ben Youssef, *Mechra el-Melki ou chronique tunisienne*, traduit de l'arabe par M. Lasram et V. Serres, Tunis 1900; Th. Maggill, *Nouveau Voyage à Tunis*, publié en 1811, traduit de l'anglais avec notes par L. Ragueneau de La Chesnaye, Paris 1815; Plantet, *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour* (1577-1830), tomes II et III, Paris, 1899; A. Rousseau, *Annales Tunisiennes*, Paris, 1864; Ch. Monchicourt, *Relations inédites de Nyssen, Filippi et Calligaris* 1788, 1829, 1834), Paris 1929

même l'exemple de l'obéissance au Coran. A travers les chroniqueurs de l'époque, le Bey Hussein apparaît comme un excellent musulman et d'une grande piété : « Sa foi était ardente, dit l'historien Mohammed Seghir ben Youssef, et il visitait avec assiduité les pieux personnages, allant les trouver dans leurs demeures et leurs zaouïas. Il faisait tourner sans cesse un chapelet dans ses mains et répétait, à tout moment, le nom de Dieu accompagné de prières pour le Prophète ». Cet auteur ajoute que le Bey Hussein « remit en honneur les préceptes de la Sounna illustre » ; c'est donc que l'observance de la Tradition avait été perdue de vue par les citadins, et que la nécessité de remembrer la communauté musulmane était justifiée par un manque de cohésion morale et religieuse. Cet effort de remembrement poursuivi par le chef de l'Etat s'accompagna de fondations pieuses et de la construction d'édifices religieux que l'on aura l'occasion d'énumérer plus loin, et il eut certainement pour résultat de centrer fortement la société tunisoise sur l'Islam. La mosquée Ez-Zitoûna reprit sans doute sa primauté intellectuelle.

C'est probablement pour obéir à une préoccupation d'unification que le bey Hussein écarta peu à peu du pouvoir les éléments d'origine turque qui jusqu'alors avaient la prédominance dans les affaires du Gouvernement. Il donna la préférence, dans l'attribution des postes de confiance (2), aux autochtones et aux mamelouks d'origine chrétienne élevés à la cour; mais il était quand même obligé de compter sur la milice turque pour assurer la sécurité de son trône et la défense du pays. Comme le constate Mohammed Seghir, c'est à la crainte que les soldats turcs inspiraient autour d'eux que le prince devait d'être obéi par ses sujets; il était, en effet, trop nouveau sur le trône pour avoir gagné l'affection de ceux-ci. Mais les Turcs constatant la désaffection progressive du Bey à leur égard n'eurent plus pour lui le dévouement dont il allait avoir besoin lors de la rébellion de son neveu Ali Pacha.

Le bey Hussein ayant eu sur le tard plusieurs fils d'une jeune captive génoise qu'il avait fait entrer dans son harem, avait écarté du trône et du pouvoir, Ali Pacha qui en avait conçu un vif ressentiment, au point que le bey le faisait étroitement surveiller dans sa demeure, à Tunis. Voici comment il s'y prit pour s'enfuir de la capitale et rejoindre les tribus du djebel Ousselet qui avait levé l'étendard de la révolte, peut-être à son instigation. Dès que le bey Hussein avait appris la nouvelle de cette révolte, il avait donné l'ordre à son représentant à Tunis de faire construire des portes aux faubourgs de la ville qui en étaient dépourvus, de désigner des gar-

(2) Le Bey Hussein eut longtemps comme homme de confiance un Provençal du nom de Reynaud, natif de Toulon, enlevé jadis par un corsaire barbaresque qui croissait sur les côtes de France. Toujours prêt à rendre service à son maître, Reynaud avait même concouru, au péril de sa vie, à le faire monter sur le trône, et plus tard, dès que Hussein en était devenu possesseur, il l'avait grandement aidé à en supporter les soucis. Hussein avait une telle confiance en Reynaud qu'il lui avait donné la garde de ses trésors, de sa bibliothèque et de ses effets précieux.

diens chargés d'ouvrir ces portes le matin et de les fermer à clef au moment du coucher du soleil, étant entendu que Ali Pacha ne devait les franchir sous aucun prétexte. Mais ce prince réussit à gagner sa cause, en y mettant le prix, les gardiens de Bab-el-Gorjani (ou de Bab Sidi-Kacem) et, étant monté à cheval avec son fils Younès, il put s'éloigner de la capitale sans être inquiété. Alerté quelques heures après sa fuite, en pleine nuit, Hussein envoya des officiers du Bardo dans toutes les directions à la poursuite du fuyard, mais sans aucun résultat.

Ali Pacha s'étant assuré le concours d'une grande partie des militaires turcs mécontents des procédés du bey à leur égard, et de certaines tribus maures mena une guerre sans merci au bey Hussein qu'il réussit à détrôner en 1730, et qui fut décapité après la prise de Kairouan en 1735. Il est assez curieux de constater que, pendant la durée de la révolte de Ali Pacha, Tunis se divisa en deux camps plus ou moins hostiles, comme le reste de la population du pays d'ailleurs : d'un côté les *hassiniya* ou partisans du bey Hussein, et de l'autre les *bâchiya* ou partisans de Ali Pacha.

Lorsque Ali Pacha accéda au pouvoir, ses partisans — cela va sans dire — eurent places et faveurs, tandis que ses adversaires payèrent durement leur fidélité au prince légitime : « Il fit mettre à mort des notables, des gens de grande valeur, des savants, des descendants du Prophète, nous dit Mohammed Seghir qui ajoute : « si l'on demande à l'amine des tissus en poils de chèvre le nombre de cordes fournies pour les exécutions, il répondra : Pendant la deuxième année du règne de Ali Pacha j'en ai fabriqué 4.000 au moins; dans la suite les demandes de cordes devinrent plus nombreuses. » (3) Bien entendu, les biens des victimes furent confisqués et Ali Pacha acquit ainsi d'immenses richesses.

Ce prince « dont l'épée était plus prompte que sa colère » était un bibliophile passionné : ayant hérité de la bibliothèque déjà copieuse du bey Hussein, il l'enrichit considérablement en faisant acheter les livres rares que l'on mettait en vente à Tunis, il envoyait même des hommes qualifiés par leur savoir à Fès, Marrakech, Meknès, et même à Stamboul et au Caire pour acquérir des manuscrits qu'il ne possédait pas ou en faire prendre copie. Tous les volumes de sa bibliothèque étaient richement reliés par des spécialistes qu'il avait fait venir exprès de Constantinople, et ces volumes étaient enfermés dans des armoires en bois ouvragé. « Lorsque le pays se souleva contre Ali Pacha, nous dit le chroniqueur, il réunit tous ses ouvrages précieux et les prit avec lui dans la Qaçba, espérant qu'ainsi ils seraient en sûreté; mais ils furent pillés, déchirés ou vendus à vil prix parce qu'on n'en connaissait pas la valeur. » En fait, il semble bien qu'à l'époque peu de personnes fussent véritablement cultivées.

Younès, le fils de Ali Pacha était devenu une sorte de héros national : sous les murs de Kairouan, il avait tranché lui-même la tête du

(3) Il va sans dire que ces chiffres paraissent très exagérés et ne correspondent sans doute pas au nombre des personnes exécutées sur l'ordre de Ali Pacha.

bey Hussein et, après l'avènement de son père, il avait été nommé général en chef chargé de soutenir les guerres, de mener les expéditions punitives et de faire rentrer les impôts deux fois l'an, à travers les campagnes. Mohammed Seghir nous décrit ainsi ses retours glorieux dans la capitale : « Chaque fois qu'il revenait d'une expédition, les femmes les plus distinguées de Tunis venaient le saluer, le visage découvert, parées de fleurs et le visage peint comme des fiancées qui rentrent la première fois chez leur époux. Lorsque l'une d'elles lui plaisait, il lui souriait, elle répondait à son sourire; ils se faisaient mutuellement des agaceries, après quoi elle se livrait à lui... » (4). Cet aimable prince se rebella contre son père en 1752, s'empara de la Qaçba par surprise, et à l'aide des janissaires devint maître de Tunis pendant 55 jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que Ali Pacha vint l'en chasser à l'aide des tribus arabes.

Le 31 août 1756, Ali Pacha payait, à son tour, sa dette au destin. Les deux fils de l'ancien bey Hussein, les princes Mohammed et Ali Bey ayant gagné à leur cause les Algériens, ceux-ci sous les ordres du bey de Constantine vinrent mettre le siège devant Tunis qui fut emportée d'assaut et copieusement pillée par les vainqueurs, qui commirent toutes sortes de violences. Après l'exécution d'Ali Pacha, le prince Mohammed monta sur le trône de son père.

Mohammed Bey et son frère Ali Bey régnèrent pour ainsi dire conjointement, l'aîné ne faisant rien sans l'avis de son cadet. Celui-ci dirigeait les affaires de la capitale et rendait la justice au Bardo; ayant ainsi fait l'apprentissage du pouvoir, il succéda sans difficulté à son frère en 1759 lorsque celui-ci mourut.

A la suite des intrigues à Tunis de Pacciola, un des lieutenants de Paoli, Ali Bey refusa de reconnaître la nationalité française des bateaux corses capturés en Méditerranée par les corsaires tunisiens. Une démonstration de l'escadre française devant les principaux ports tunisiens en juin-juillet 1770 aboutit à un traité par lequel le bey reconnaissait la réunion pleine et entière de l'île de Corse au royaume de France et le rétablissement de la Compagnie Royale d'Afrique dans ses droits et privilèges de pêche du corail et d'exportation du blé.

Dans les dernières années de sa vie Ali Bey avait associé au pouvoir son fils aîné Hammoûda Bey qui lui succéda en 1782, contrairement à la règle traditionnelle de succession au trône beylical qui veut que ce soit le plus âgé des princes qui prenne le pouvoir.

Hammoûda Bey (5) eut un long règne qui embrassa une époque

(4) Il ne doit pas s'agir des femmes les plus distinguées de Tunis, sans aucun doute, malgré l'affirmation de Mohammed Seghir, qui a pu se tromper sur l'identité des admiratrices du prince Younès.

(5) Hammoûda Bey est aussi appelé Hammoûda Pacha. Le titre de pacha (en turc bâch « chef ») était conféré au Bey, à son avènement au trône, par la Sublime Porte. Le Bey régnant porte le titre de Pacha pour marquer ses prérogatives de chef du royaume et pour se distinguer des autres princes de la famille beylicale qui ont aussi droit au titre de Bey.

fort troublée en Méditerranée à la suite des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui mirent aux prises Français et Anglais, ces derniers étant alliés aux Turcs. Dans cette période délicate pour la France, celle-ci eut la chance d'être représentée à Tunis par un excellent diplomate, le consul général Jacques Devoize qui jouissait d'une grande influence auprès du Bey Hammoûda.

Le bey d'Alger lui ayant déclaré la guerre, Hammoûda Bey se préoccupa de la défense des villes de son royaume, de Tunis en particulier, dont il fit renforcer les ouvrages militaires

Fac-similé de la signature de M. Jacques Devoize,
Consul Général de France à Tunis.

(6). Ses prédécesseurs avaient d'ailleurs fortement augmenté les effectifs de la milice turque et cela n'allait pas sans danger pour la dynastie. Par leurs prérogatives et leur insolence, les janissaires turcs jetaient souvent le trouble dans la ville et leurs chefs n'hésitaient pas à conspirer contre la vie du Souverain. Ce que voyant, le bey Hammoûda écarta les officiers généraux du pouvoir et s'entoura d'une garde personnelle formée de mamelouks.

Profondément vexés par le nouvel état de choses, les chefs de la milice n'eurent pas de peine à faire entrer leurs troupes dans un vaste complot pour attenter à la vie du Bey et prendre le pouvoir (7). Les conjurés s'emparèrent de la Qaçba mais les habitants de Tunis alertèrent aussitôt le Bardo, où le Bey donna l'ordre aux mamelouks et aux janissaires restés fidèles d'investir de tous côtés la citadelle au pouvoir des insurgés. Ceux-ci furent bombardés toute la journée par l'artillerie beylicale et pris sous le feu des troupes loyalistes auxquelles s'étaient joints les habitants de la Médina qui voulaient se venger de la morgue de la soldatesque turque.

Se rendant compte de l'inutilité de prolonger la lutte, les insurgés se divisèrent en trois groupes, dont l'un s'évada pendant la nuit dans la campagne, le second se laissa glisser du haut des remparts pour se cacher dans la Médina, tandis que le troisième groupe mit bas les armes et ouvrit les portes de la citadelle. Tout ceci se passa le 1^{er} septembre 1811.

(6) Ils sont énumérés page 88.

(7) D'après A. Rousseau, *Annales Tunisiennes*, p. 75, la milice turque comptait à cette époque : 9.000 hommes à solde régulière, dont 2.000 nés et domiciliés à Tunis, 2.000 Levantins mariés et logeant dans des maisons particulières dans la Médina, et 5.000 janissaires turcs appelés Yo'dâchi casernés dans la capitale et sa banlieue. La première catégorie resta fidèle au prince, mais les deux autres entrèrent à peu près entièrement dans la conspiration.

Hammoûda Bey décéda subitement dans la salle de justice du Bardo, le 15 septembre 1814, après avoir absorbé une tasse de café que la rumeur publique affirma aussitôt être « un mauvais café ». Son frère et successeur Othman Bey ne régna que pendant trois mois: lui et ses fils furent assassinés dans le palais du Bardo à l'instigation de Mahmoud Bey qui monta sur le trône où avait régné son aïeul Ali Pacha.

LA COUR BEYLICALE

Suivant l'exemple des princes mouradites, le bey Hussein résidait avec sa famille au Bardo, où il avait institué une cour dont les éléments étaient en partie hérités du régime turc. Pendant la période qui nous occupe, cette cour n'a guère varié dans sa composition; elle comprenait les princes du sang, le diwân ou réunion des officiers supérieurs, le garde du sceau, le dey ou daouletli gouverneur de Tunis, le bach Kateb ou ministre de la plume, le Khasnadar ou ministre des finances, le bach-mamelouk ou chef du personnel, le bach-hamba ou chef de la cavalerie, les aghas ou généraux en chef de la milice et d'autres personnages de second rang.

Quelques-uns de ces dignitaires résidaient à Tunis et ne se rendaient au Bardo que mandés par le souverain pour assister aux cérémonies importantes. Ainsi le daouletli, qui gouvernait la capitale, avait sa demeure dans la Médina même où une rue porte encore son nom de nos jours, il ne paraissait en public qu'accompagné d'une brillante escorte. Il était responsable de l'ordre, de la sécurité et de la voirie de la ville. Demeurait dans la Qaçba l'agha commandant la garnison et les postes de Tunis et de ses environs.

Les beys ont toujours gouverné leur capitale par personnes interposées et n'y faisaient que de rares et courtes apparitions à l'occasion des fêtes religieuses en particulier. Les membres de la famille beylicale ne pouvaient s'absenter du Bardo sans autorisation expresse du Bey.

En dehors des cérémonies officielles importantes, le Bey donnaient presque tous les matins audience publique en son palais pour expédier les affaires courantes et rendre la justice. Assis sur son trône, il était entouré de tous les princes, des grands, des ministres, du diwân, etc., tout le monde étant debout et gardant le plus profond silence, soit que le bach-Kateb lût les documents, teskrets amrat, sur lesquels le Sahab et-Tabâ apposait le sceau, soit que le Bey lui-même rendît la justice, après avoir entendu la défense des plaignants ou des accusés admis en sa présence.

L'audience étant terminée, on apportait des sièges et l'assistance en gardant son rang, à droite ou à gauche du Bey, s'asseyait pour déguster café, sirops et pâtisseries. A ce moment de détente, le Bey était facilement accessible aux consuls étrangers, qui pouvaient l'entretenir des questions plus ou moins importantes, ne nécessitant pas d'audience particulière.

Avant la réforme vestimentaire de 1830 qui introduisit à la cour le port de l'habit européen, le Bey était revêtu du caftan de pacha à deux queues, tandis que les dignitaires portaient un costume oriental



TUNIS. — La mosquée de la rue des Teinturiers à minaret octogonal
édifiée par Hussein ben Ali

(Photo Emile ORENCO)

d'apparat dont les éléments variaient suivant les fonctions et les dignités. Tout le monde portait la barbe en éventail sur la poitrine, comme le montrent les gravures du temps. A son arrivée et à son départ de la salle du trône, le Bey était précédé par un groupe de *chater*, gardes du corps et bourreaux préposés à l'exécution des personnages de marque et des mamelouks.

Quant à la psychologie des courtisans, elle était dominée par la crainte qu'inspirait le Bey qui avait sur eux pouvoir de vie et de mort, mais le Souverain lui-même vivait dans la crainte de ses proches parents et de ses collaborateurs immédiats prêts à conspirer quand la vigilance du maître semblait fléchir, d'où les tragédies de sérail que nous avons rapportées plus haut.

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES

La plupart des souverains husseinites de la période considérée se signalèrent par des constructions et des aménagements urbains, et surtout par des travaux de défense importants.

Le fondateur de la dynastie fit édifier la mosquée hanéfite de la rue des Teinturiers au minaret octogonal (voir gravure ci-contre), la mosquée En-Nakhela ou du « palmier », la médersa connue sous le nom d'El-Hassiniya dans le voisinage de la mosquée Ez-Zitouna, il fit restaurer les zaouïas qui étaient démolies. Il procéda à des adductions d'eau pour alimenter les fontaines publiques de la place aux Moutons, de la place aux Chevaux, et de la place El-Qaâdine. Les Anglais obtinrent de lui la concession d'un cimetière à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Eglise Saint-Georges.

Son successeur Ali Pacha qui fit trembler tous ses sujets et s'enrichit de leurs dépouilles avait deux passions coûteuses : les livres rares et la construction. Lorsque le bey de Constantine, après le sac de Tunis, en 1756, lui mit les fers aux pieds et lui demanda de livrer ses trésors pour racheter sa vie, il répondit dit-on : « J'ai vidé mes caisses en élevant de hautes constructions et en dépensant mon argent pour des canailles qui m'ont abandonné. »

Il fit construire, au Bardo, un palais qui n'existe plus, il transforma et décora richement la *mahakma* ou salle de justice. Le Bardo fut par lui entouré d'un rempart percé de trois portes.

A Tunis, il construisit un palais fortifié dans l'enceinte de la Qaçba, il entreprit la réfection du rempart de la Médina et fit détruire toutes les maisons, y compris celles appartenant au domaine de la couronne, qui attenaient à ce rempart; sur leur emplacement on creusa un fossé qui faisait tout le tour de la ville. Il fit édifier le bordj du Djellaz (fort de Sidi-Bel-Hassen) le bordj Al-Sawara (fort des Andalous), le bordj El-Rabita (fort de la Rabta ou des silos, ainsi appelé parce qu'il protégeait les silos où l'on enfermait l'orge et le blé collectés par la colonne d'été), le petit bordj Filfil. La plupart de ces travaux de défense commencés au moment de la tension avec Alger et Constantine furent achevés par ses successeurs.

Dans la Médina, il fit édifier les méderças El-Bâchîya et El-Soulâ-

maniya, le souk El-Blaghejiya ou des fabricants de pantoufles en cuir, et, semble-t-il, le souk des Libraires.

L'ensemble de tombeaux appelé Tourbet-el-Bey, composé de grands bâtiments carrés de pierres jointées, recouverts de tuiles vertes imbriquées, où sont inhumés les Beys et les membres de la famille beylicale, date du règne d'Ali Bey (1759-1782). Ce prince a probablement donné une forme monumentale aux *tourbat* de sa famille, mausolées qui ont été agrandis par ses successeurs.



TUNIS. — Vestiges des remparts édifiés par Hammoûda Bey
face à la Sebkhât-es-Sedjoumi

(Photo Emile ORENGO)

Hammoûda Bey (1782-1814) qui voulait se dégager des liens de vassalité qui l'unissaient à Alger augmenta les défenses de Tunis, en vue de résister aux attaques éventuelles des Algériens. Les remparts de la Médina furent renforcés. Sur les plans de l'ingénieur hollandais Homberg et sous sa direction, les faubourgs de Bab-Djazira et de Bab-Souika furent entourés d'une enceinte fortifiée, dont une grande partie subsiste encore, et dont les portes principales étaient défendues par des petits bordjs ou fortins. Ce prince, qui avait augmenté le nombre des effectifs de la garnison de Tunis, fit construire plusieurs casernes dans la Médina même. Ces casernes (en turc *kachla* « caserne ») étaient les suivantes : la caserne d'el-Attarine, occupée actuellement par la Bibliothèque Publique et la Direction des Antiquités, la caserne de la rue de l'Eglise (n° 55) occupée par la Direction des Habous, la caserne de la rue Sidi-Ali-Azouz occupée par un orphelinat français, et la caserne en façade de la rue Sidi-Ali-ben-Ziad, transformée en annexe de l'hôpital Sadiki. Citons aussi

la fonderie d'El-Hafsia, dont le fonctionnement laissa beaucoup à désirer (8).

Hammouâda Bey fit également renforcer les défenses du port de La Goulette et approfondir le chenal, et construisit le Bordj-el-Kébir de La Manouba, qui sert actuellement de caserne d'artillerie.

On lui doit, à Tunis, la construction d'une partie du Dar el-Bey, en particulier des salles d'apparat dont la décoration intérieure est remarquable, du Souk el-Bey qui longe le côté est du palais. Son garde des sceaux, Youssef Çahib et-Tabâ, fit édifier la mosquée hanéfite de la place Halfaouine dont le minaret est resté inachevé parce que, dit-on, le Souverain qui prendrait l'initiative de le faire terminer mourrait dans l'année. C'est pour la même raison que la construction du Dar el-Bey ne fut jamais achevée par les successeurs de Hammouâda Bey.

ASPECTS DE TUNIS

Bien que ces édifices soient énumérés avec complaisance par les chroniqueurs tunisiens de l'époque, ils étaient, en général, à l'échelle d'une petite ville orientale, vivant repliée sur elle-même, n'ayant pas avec l'Europe de contacts assez fréquents pour qu'on y pût s'inspirer de l'architecture monumentale de France ou d'Italie par exemple. Mais comparée à la période turque qui l'avait précédée, la période husseinite nous montre des souverains très attachés à l'aménagement de leur capitale et surtout à sa défense militaire. Le sac de Tunis par les Algériens en 1756 avait laissé d'amers souvenirs et l'on ne voulait pas qu'il se renouvelât.

D'après les voyageurs européens qui la visitèrent, le botaniste Desfontaines entre autres en 1784, Tunis vue de loin, c'est-à-dire du débarcadère du Bahira, offrait une vision pittoresque avec ses minarets et ses terrasses blanches s'étagant sur la colline de la Qaçba. Vue de près, c'était une ville assez malpropre aux rues tortueuses, non pavées, peuplée de pauvres gens. L'air était vicié par les odeurs des égouts à ciel ouvert, du lac, des tas d'immondices aux alentours de la ville, sur lesquels pourrissaient des charognes. Malgré quoi, le climat n'était pas malsain, même en été, une bonne partie des habitants ayant la faculté de se rendre à la campagne et sur les plages des environs.

Vers 1800 Tunis comptait 150.000 habitants dont 15.000 Juifs environ domiciliés dans la Hara, à laquelle attenait le Souk el-Grana (*Grana* pluriel de *Gorni* « Livournais », négociants juifs originaires de Livourne). Le nombre des Européens n'excédait pas 2.000 y compris les esclaves. On parlait à Tunis trois langues : l'arabe dialectal, qui était la langue la plus répandue, le turc langue des militaires, et la langue franque en usage à la cour et dans le négoce.

Les Tunisiens, constate Desfontaines, sont plus policés que les Algériens et traitent les chrétiens avec des égards. Tous les cultes sont

(8) Jusqu'à Ahmed Bey qui en confia la réorganisation à un ingénieur français.

tolérés, les chrétiens ainsi que les prêtres catholiques en costumes religieux peuvent circuler librement en ville. Mais le peuple est extrêmement superstitieux et entoure d'une vénération exagérée les santons et marabouts « qui commettent publiquement toutes sortes d'extravagances ». En certains cas, le fanatisme populaire l'emporte sur la raison.

Desfontaines assista à l'exécution du capitaine d'un bateau ragusais, jeune homme chrétien qui avait été surpris avec une femme galante musulmane chez un Israélite. Sous l'influence de la fureur populaire, Hammoûda Bey condamna à mort le capitaine ragusais : « Ce jugement sans exemple à Tunis, écrit le Vice-Consul de France au Département, y a jeté l'épouvante et la consternation. Tout a été mis en œuvre, mais inutilement, pour fléchir le Bey. Le capitaine ragusais a été décapité, la femme mauresque liée dans un sac puis jetée à la mer, et le Juif chez lequel on les a arrêtés a été brûlé vif. »

Le commerce et la consommation du vin étaient interdits aux Musulmans, mais certains commerçants maures peu scrupuleux tournaient la loi coranique en faisant tenir des tavernes par leurs esclaves chrétiens. Le vin débité dans ces tavernes était importé librement de France sous le nom de vinaigre et la douane fermait les yeux. Dans les cafés maures, on consommait du café et des sirops; on y jouait aux échecs, aux dames, aux dominos et aux cartes à longueur de journée.

L'alimentation en eau de Tunis était assurée par les citernes et les puits des maisons particulières et par trois *fesqîya* ou bassins à ciel ouvert où l'on recueillait les eaux de pluie; deux de ces bassins subsistent encore : celui de Bab Sidi Abdesselem et celui de Bir el-Kleb entre Mèlassine et le Bardo. En outre, un aqueduc du temps des Haïfides, réparé ou restauré par les beys mouradites et husseinites, amenait l'eau des sources du Djebel Ahmar dans un réservoir ou château d'eau situé près de la porte de Sidi-Abdallah, d'où elle servait à alimenter la Qaçba et quatre fontaines publiques. Il existait une quinzaine de hammams ou bains maures dont quelques-uns exclusivement réservés aux femmes.

La vie commerciale était concentrée dans le quartier des Souqs dont la structure et la spécialisation étaient à peu près ce qu'elles sont actuellement. Leur animation était grande et les produits du pays ou importés étaient bon marché jusqu'au jour où Hammoûda Bey prit le pouvoir. Ce prince institua des fermages et monopoles à son profit (9), tandis que les grands du royaume n'hésitaient pas, à son exemple, à faire du commerce. Le *Sahab et-Tabâ* ou Garde du Sceau, appelé Youssef, avait amassé une fortune considérable dans les affaires: « Il se montre dans toutes les spéculations concurrent dangereux, nous dit le voyageur anglais Thomas Maggil, et peu de particuliers osent lutter contre lui, non seulement sur la place de Tu-

(9) Il avait affermé les douanes de Tunis, la pêche à La Goulette, le sel marin, les cuirs, le tabac, la soude, le corail, etc.

nis, mais encore sur les marchés de France et d'Italie.» Le nom de *Youssef Sahab et-Tabâ* revient très fréquemment dans la liste des armateurs de bateaux corsaires, comme le nom de beaucoup d'autres hauts personnages, les Barbaresques ayant de tout temps considéré la course comme une affaire licite. Talleyrand écrivait au consul Devoize en 1816 : « Toutes les plaintes s'accordent à désigner les Tunisiens comme [les corsaires] les plus entreprenants et les plus redoutables en ce moment. »

LA NATION FRANÇAISE

Durant la période que nous venons de parcourir, le Fondouk du Consulat et le Fondouk des Marchands qui formaient deux corps de logis attenants et communiquant ensemble abritaient les membres de la Nation Française de Tunis. Le Fondouk du Consulat avait été aux trois quarts détruit par un incendie en 1693, puis rebâti aux frais du Diwân qui en était le propriétaire.

Au début du XVIII^e siècle, les conditions du commerce étaient très difficiles pour les Européens; nous le savons par la correspondance du marchand Nicolas Béranger qui se plaint des longs délais de paiement qu'il fallait accorder aux Maures (10), du peu de bonne foi de ceux-ci, de la rapacité des gens au pouvoir. Le pays, il est vrai, avait été très appauvri par la guerre civile et étrangère, la peste, la disette.

Avec l'avènement de la dynastie husseinite (11), le commerce ne laisse pas de s'améliorer progressivement : les marchés stipulés sont mieux tenus et la navigation souffre beaucoup moins des réquisitions et servitudes intempestives dont elle était l'objet sous le régime précédent.

Les négociants français prennent peu à peu la première place dans le commerce de la Régence et la conserveront très longtemps. Le Fondouk des Français devient la bourse commerciale de Tunis, l'endroit où se traitent les plus grosses affaires et où s'établit le taux des changes, malgré la concurrence des Juifs livournais, prêteurs d'argent et fermiers des cuirs.

L'état du commerce et de la navigation des Français et des Etrangers de Tunis pendant l'année 1792, établi par le consul général Devoize, donne les chiffres suivants en ce qui concerne les importations et les exportations entre Marseille et Tunis.

(10) On appelait Maures les autochtones pour les distinguer des Turcs

(11) Nicolas Béranger écrivait à l'un de ses correspondants en 1705 : « Nous sommes, grâce à Dieu, libérés de la peste et de la guerre, les Algeriens étant sortis de ce royaume dès hier seulement avec bien de la confusion et du désordre. Ils nous ont gasté nostre vendange... » Béranger devait mourir à Tunis deux ans après, en 1707, à l'âge de 75 ans fort pauvre, le commerce avec les Tunisiens ne l'ayant pas enrichi

Importations de Marseille à Tunis.....	5.878.031 livres	
Exportations de Tunis à Marseille.....	7.751.318	—
	<hr/>	
Total du commerce français.....	13.629.349	—
Commerce des Etrangers	6.984.003	—
	<hr/>	
Balance à l'avantage des Français.....	6.645.346	—

En ce qui concerne la navigation, le tonnage français entrant dans les ports tunisiens était en 1787 de 12.806 tonneaux et celui des Etrangers de 6.870 tonneaux seulement, soit une différence du simple au double.

On exportait : le blé, l'orge, les légumineuses, l'huile, les dattes, l'essence de rose, la laine en suint, peaux crues et tannées, basanes, cire, savon, corail, éponges, chéchias plumes d'autruche, etc...

On importait : des draps divers (un des articles les plus importants du commerce français en Barbarie), mousseline, toiles, soie, café, sucre, épices, vins, métaux divers, alun, vitriol, tabac, papiers et cartons, etc...

Le nombre des Français établis à Tunis se limita pendant longtemps aux fonctionnaires du Consulat et au personnel des six maisons de commerce autorisées dans l'Echelle; mais à la fin du siècle, leur nombre augmenta sensiblement. En 1785 on comptait à Tunis 40 Français, une centaine en 1800 et 143 en 1814.

Le Fondouk du Consulat était affecté, au début du XIX^e siècle, aux services du Consul Général, tandis que le Fondouk des Marchands n'abritait plus que les vieilles maisons de commerce. Les nouveaux négociants et artisans résidaient dans les rues adjacentes. Le quartier avoisinant Bab Behar (la porte de la mer, actuellement Porte de France) était devenu le quartier franc, c'est-à-dire le quartier européen, et devait prendre plus tard une grande extension.

L'état de prospérité du commerce français n'empêchait pas certains négociants d'être en désaccord avec leur Consul, ce qui était leur droit, et d'intriguer auprès du Bey, ce qui l'était moins. En 1814, le Consul Général Devoize se plaint au Département que des négociants français entrent directement en relation avec les ministres du Bey, pas seulement pour des questions commerciales, mais aussi pour des questions politiques, et il regrette le temps où « une sage et ancienne ordonnance tombée en désuétude depuis la Révolution Française « interdisait toute communication d'un Français avec le Bardo... »

Cependant, les Français se retrouvaient tous unis, sous la présidence de leur Consul, pour célébrer chaque année la fête de Saint Louis par une messe entendue dans la chapelle du Consulat, un banquet, et un feu d'artifice tiré de la terrasse du Fondouk, à la grande joie des Tunisiens.

Arthur PELLEGRIN,

Membre correspondant
de l'Académie des Sciences Coloniales.